

Les moteurs du développement économique des SCoT du Var

Des économies résidentielles marquées par l'étalement, la différenciation, la convergence





Sommaire

I. Introduction	5
Contexte de l'étude	5
Objectifs de l'étude	5
II. Les bases économiques des neuf territoires	7
Divergence entre croissance et développement.....	7
Éléments de méthode	7
Un poids prédominant de la base résidentielle et une faiblesse de la base productive.....	8
Fort apport des dépenses touristiques, niveau variable du poids des salaires des navetteurs.....	10
Bases publiques, sociales et médicales plutôt en retrait	11
III. Les dynamiques démographiques des 9 territoires	12
Un dynamisme démographique général mais particulièrement fort dans le Moyen Var	12
Une présence saisonnière qui s'ajoute au dynamisme démographique	13
La croissance démographique est tirée par l'attractivité migratoire.....	13
Des évolutions qui modifient et parfois spécialisent les structures par âge locales.....	14
IV. Les éléments de l'économie résidentielle.....	16
Les pensions de retraites.....	16
Les résidences secondaires	17
Les navettes domicile-travail des actifs.....	18
V. Les autres composantes.....	20
Un appoint par les revenus liés à l'emploi public.....	20
Des activités moins productives que domestiques	20
VI. Un mode de développement qui marche ?	24
La progression de l'emploi	24
Une forme de développement favorable à la cohésion territoriale	25
Des atouts du développement pouvant virer au handicap.....	28



I. Introduction

Contexte de l'étude

Dans le cadre des travaux du projet métropolitain de l'aire toulonnaise, une étude des bases de l'économie de la métropole toulonnaise a été réalisée en 2008. Cette étude¹ a été confiée à Laurent DAVEZIES, économiste de notoriété nationale, auteur de nombreux diagnostics territoriaux pour le compte de collectivités territoriales françaises.

Spécialisé dans les questions de développement économique local, Laurent DAVEZIES fonde son analyse du développement local sur les revenus dont dispose un territoire. Ses analyses s'organisent autour du postulat selon lequel la richesse d'un territoire local n'est pas seulement ce que produisent ses entreprises mais aussi les revenus qu'il attire et leur transformation plus ou moins grande en activités domestiques.

Cette étude a notamment permis d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quels sont les moteurs de création de richesse dans l'aire toulonnaise ?
- Comment se situe sur le plan économique la métropole toulonnaise par rapport aux métropoles régionales voisines ou d'autres agglomérations de même taille ?

Objectifs de l'étude

L'AU[dat] a souhaité en 2009 élargir cette analyse aux autres territoires de SCoT du Var. Elle poursuit en partie les mêmes objectifs de connaissance que ceux assignés à la conduite de la première étude réalisée en 2008 à l'échelle de l'aire toulonnaise mais avec une dimension interterritoriale supplémentaire :

- Identifier les moteurs de la formation de la richesse dans les territoires des SCoT du Var en distinguant les facteurs de création liés au système productif de ceux liés à l'économie résidentielle,
- Mettre en évidence les relations d'interdépendance ou de complémentarité entre les territoires de SCoT,
- Mettre en évidence les relations d'interdépendance ou de complémentarité avec les territoires voisins en dehors du Var, notamment les Alpes-Maritimes (pour les SCoT de l'Est varois) et la métropole marseillaise (en particulier s'agissant du SCoT Provence Verte).

Ces éléments vont compléter les données de diagnostic socioéconomique et territorial que les territoires du Var ont déjà produites ou faites produire. Ils permettront plus particulièrement de :

- Disposer d'une analyse fine des moteurs de création de richesse dans les territoires de projet du Var en vue d'alimenter les démarches de SCoT en cours.
- Apporter des éléments d'étude utiles pour alimenter les différents dispositifs de projet mis en place par le Conseil général du Var : « prospective Var 2030 », contrat de territoire par SCoT, Conseil des Territoires...
- Mettre en place au sein de l'AU[dat] un système de connaissance des territoires homogène à l'échelle du Var.

Ce travail est une lecture de la structure de l'économie locale des différents territoires de SCoT du Var, au travers de leur capacité à attirer des revenus, des ressources. Au travers de cette lecture, ce sont les différents moteurs de développement des territoires et leur poids respectif qui sont évoqués. Ainsi, les

¹ « Fort développement et faible croissance ? Une approche par les revenus de l'économie du SCoT Provence – Méditerranée » Laurent Davezies, l'OEIL / AUDAT Août 2008)

enjeux qui ressortent de cette analyse concernent autant le développement économique que le développement territorial des territoires de SCoT passés au crible de l'analyse de leurs bases économiques.

A l'inverse, ce travail ne permet que très indirectement et imparfaitement de décrire le tissu économique concret (entreprises, emplois, filières...) présentes dans chacun des territoires. De la même façon, l'impact de la crise économique, entre effets généraux et conséquences spécifiques à Cœur du Var, ne sera pas abordées ici. Les principaux constats établis dans ce document restent néanmoins valables, seule la mesure ou l'ampleur exacte de certains phénomènes pourraient être corrigés sans a priori modifier la nature des enjeux évoqués ici.

Tableau 1 Les territoires d'analyse : les neuf SCoTs du Var. Population 2006

	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte
Pop 2006	104 092	35 657	92 712	21 315	108 519	55 219	51 103	529 152	92 572

Sources : INSEE recensement de 2006

Le département du Var est couvert par neuf territoires de SCoT. Seule sa frange nord, en lisière sud du Verdon n'est pas couverte par des territoires de SCoT.

- Sept SCoT sont composés uniquement de communes varoises : Provence Méditerranée, Provence Verte, Cœur du Var, Fayence, Grimaud-St Tropez, Fréjus St Raphaël, Draguignan. Deux n'ont qu'une commune chacun située dans le Var : Aubagne (avec Saint Zacharie) et Manosque (avec Vinon-sur-Verdon).
- On trouve trois SCoT littoraux : Provence Méditerranée, Grimaud-Saint Tropez et Fréjus Saint Raphaël. Cinq autres sont rétro-littoraux : Provence Verte, Cœur du Var, Fayence, Draguignan et Aubagne. Seul celui de Manosque n'a pas de frontière commune avec un SCoT littoral.
- Le plus gros SCoT au sens démographique est celui de Provence Méditerranée avec 540.000 habitants en 2006. Viennent ensuite quatre autres SCoT avec des populations autour de 100.000 habitants : Provence Verte, Fréjus St Raphaël, Draguignan et Aubagne. Deux autres SCoT enregistrent une population autour de 50.000 habitants, Grimaud Saint Tropez et Manosque. Les deux plus petits sont ceux de Cœur du Var (36.000 habitants) et Fayence (21.000).
- Seuls trois territoires de SCoT n'ont pas de frontières communes avec les départements voisins du Var : Cœur du Var, Grimaud-St Tropez et Draguignan. A l'inverse, Provence Verte et Provence Méditerranée sont limitrophes des Bouches du Rhône et de l'aire urbaine aixo-marseillaise. Fréjus St Raphaël et Fayence partagent une frontière commune avec les Alpes Maritimes et l'aire urbaine de Nice.

Comme on le verra tout le long de cette étude, ces caractéristiques géographiques reviendront souvent comme éléments explicatifs des différences qui caractérisent les SCoT varois et la structure de leur base économique.

*

* *

II. Les bases économiques des neuf territoires

Divergence entre croissance et développement

Au niveau national, et aux échelles fines du territoire français, croissance et développement local semblent aujourd'hui diverger. Ces deux notions, longtemps considérées comme siamoises (« pas de développement sans croissance ») paraissent, depuis les années 1980, s'autonomiser. La *croissance* renvoie à la création de richesse (la valeur ajoutée et sa somme territoriale qu'est le PIB), le *développement*, à l'état de santé économique et social des populations (emploi, revenu, pauvreté, dynamique démographique...).

Plus généralement, on observe en France une déconnexion croissante entre l'efficacité productive des territoires et la variation de leur revenu, et par suite, de leur emploi, de leur peuplement ou de leur capacité à maîtriser la pauvreté... Dans le cas des régions françaises, ce sont les moins productives qui enregistrent les plus fortes croissances de leur revenu par habitant.

Cette déconnexion PIB-revenu ne s'arrête pas là et se traduit également par une déconnexion PIB-emploi : ce sont les territoires qui voient augmenter le plus rapidement leur volume de revenu des ménages –sans lien direct avec leurs capacités productives- qui, via la consommation, sont ceux dans lesquels l'emploi progresse également le plus rapidement.

Les spécialistes du développement local n'ont pas forcément encore pris la mesure de la part croissante dans les revenus des ménages de ceux qui ne sont pas directement liés à la compétitivité productive locale. Deux types de circulation monétaire interterritoriale, non-productive, se sont fortement développés depuis une trentaine d'années :

- Les dépenses publiques et sociales, qui représentent aujourd'hui plus de 50% du PIB
- Les dépenses de consommation effectuées ailleurs que les lieux de production où a été généré le revenu, du fait du tourisme et des navetteurs domicile-travail. Les dépenses de tourisme à elles seules représentent de l'ordre de 10% du revenu des ménages français ; les transferts de revenus des navetteurs entre les lieux de travail et les lieux de domicile dépendent du découpage territorial. Par exemple, on peut estimer que 8% des salaires versés en Ile de France concernent des salariés vivant hors de cette région.

Eléments de méthode

On a procédé à une estimation des « bases économiques » des neuf territoires. Les « bases économiques » sont les montants de revenus qui viennent, de l'extérieur, irriguer leurs économies. Quatre grandes familles de revenus basiques peuvent être définies :

- Les « bases productives », qui sont la contrepartie, en termes de revenu du travail et du capital, des biens et services produits localement vendus hors du département. Il s'agit des revenus des exportations de ces territoires vers le reste de la France et du monde.
- Les « revenus résidentiels » sont constitués des apports de revenus qui correspondent aux fonctions résidentielles des territoires : (i) revenus des navetteurs, qui résident dans la zone et en sortent pour travailler, (ii) revenus des pensions de retraite, (iii) dépenses de tourisme.
- Les « bases publiques » sont constituées des salaires publics (de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux publics) nets de la part financée localement.

- Les « bases sociales », enfin, regroupent l'ensemble des prestations sociales (et médicales) touchées par la population. Le tableau 2 donne les résultats de cette estimation.

Un poids prédominant de la base résidentielle et une faiblesse de la base productive

En moyenne, les zones d'emploi françaises tirent 17% de leurs bases de leur système productif marchand, soit 2 200 euro par habitant². Presque aucune des zones étudiées n'arrive à ce niveau, avec une moyenne des neuf zones de 9% pour 1 500 euros. Les deux territoires les plus spécialisés dans la production (Aubagne et Grimaud-St Tropez) n'arrivant qu'à 10% et, en euros par habitant, seule la zone Grimaud-St Tropez est au-dessus de cette moyenne nationale, avec 2 670 euros.

Du côté des bases résidentielles, au contraire, on est dans le record : elles pèsent en moyenne 53% des bases économiques des zones d'emploi françaises pour 7 200 euros par habitant et 67% en moyenne de nos neuf zones pour 11 600 euros. Aucune des zones d'étude du Var n'enregistre de valeur inférieure, en part comme en euros par habitant.

Tableau 2a: Les bases économiques des neuf ScoTs du Var. 2006 (en % des bases totales)

SCoT	Base productive	Base résidentielle				Base publique	Base sociale	Bases totales
		Salaires des migrants alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total			
Aubagne	9,9%	33,3%	22,6%	5,2%	61,1%	3,2%	25,8%	100,0%
Cœur du Var	7,6%	25,6%	26,3%	18,1%	70,0%	3,6%	18,8%	100,0%
Draguignan	9,2%	14,5%	27,0%	20,4%	61,8%	8,4%	20,6%	100,0%
Fayence	9,4%	19,0%	26,6%	26,8%	72,4%	2,8%	15,4%	100,0%
Fréjus-Saint-Raphaël	8,7%	6,5%	24,9%	39,8%	71,2%	3,7%	16,3%	100,0%
Grimaud-Saint-Tropez	10,1%	2,6%	17,2%	53,7%	73,4%	3,5%	13,0%	100,0%
Manosque	8,9%	11,0%	24,2%	29,7%	65,0%	5,2%	20,9%	100,0%
Provence Méditerranée	8,0%	5,5%	27,2%	25,8%	58,4%	12,3%	21,3%	100,0%
Provence Verte	7,0%	22,9%	25,6%	19,6%	68,1%	4,9%	19,9%	100,0%
Moyenne arithmétique zone	8,9%	14,0%	24,1%	29,4%	67,5%	5,1%	18,5%	100,0%

Sources : calculs de l'Oeil d'après Insee, DGI, Cnaf, Min. du Tourisme,...etc

Derrière cette forte identité économique varoise (très résidentielle et peu productive), on observe cependant d'importantes différenciations. Comme le montre les tableaux et graphe 2, deux zones sont d'abord spécialisées dans les bases publiques et les retraites : les ScoT Provence Méditerranée et de Draguignan, deux dans le tourisme : Fréjus-St Raphaël et Manosque, une dans le tourisme et la production : St Tropez-Grimaud, trois dans les revenus de navetteurs : Provence Verte, Canton de Fayence et Cœur du Var et une dans les revenus de navetteurs et la production : Aubagne et Etoile.

² Les données nationales proviennent de Davezies L. (2010) *La crise et nos territoires*. Rapport à la Caisse des Dépôts et à l'ADCF.. Avril 2010. L'Oeil, polyg. 56 pages.

Graph 2b: Les bases économiques des neuf ScoT du Var. 2006 (en % des bases totales)

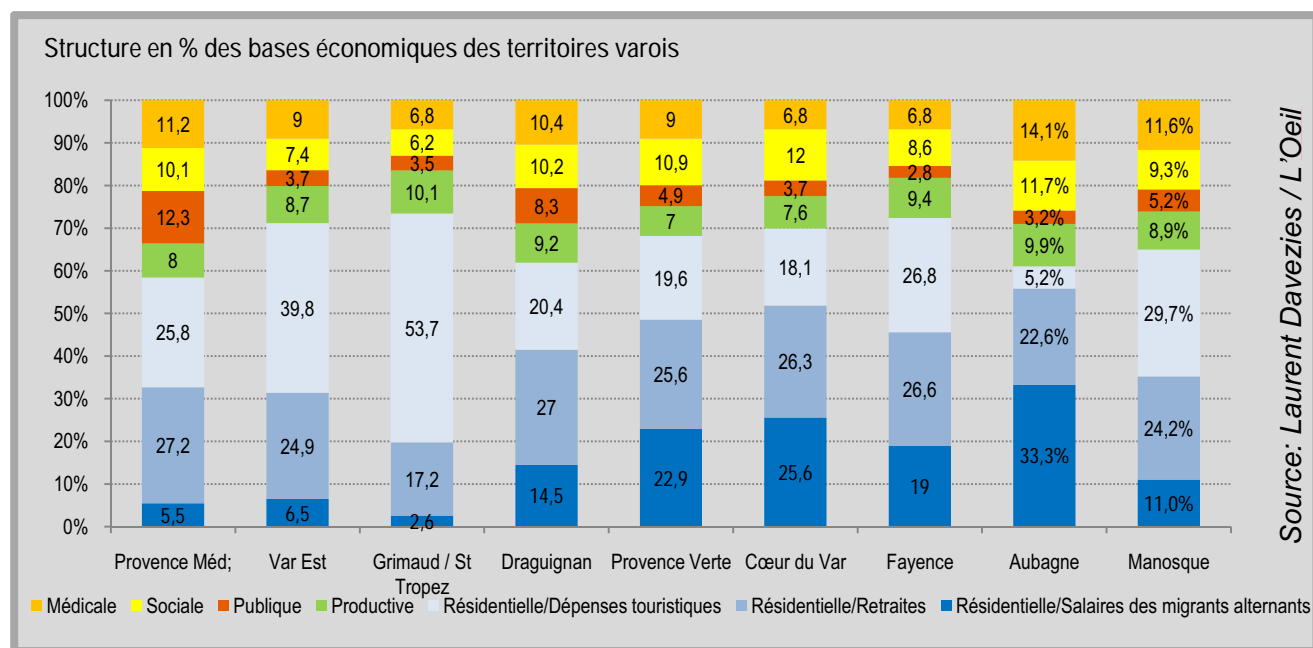


Tableau 2c: Les bases économiques des neuf ScoT du Var. 2006 (en euros par habitant)

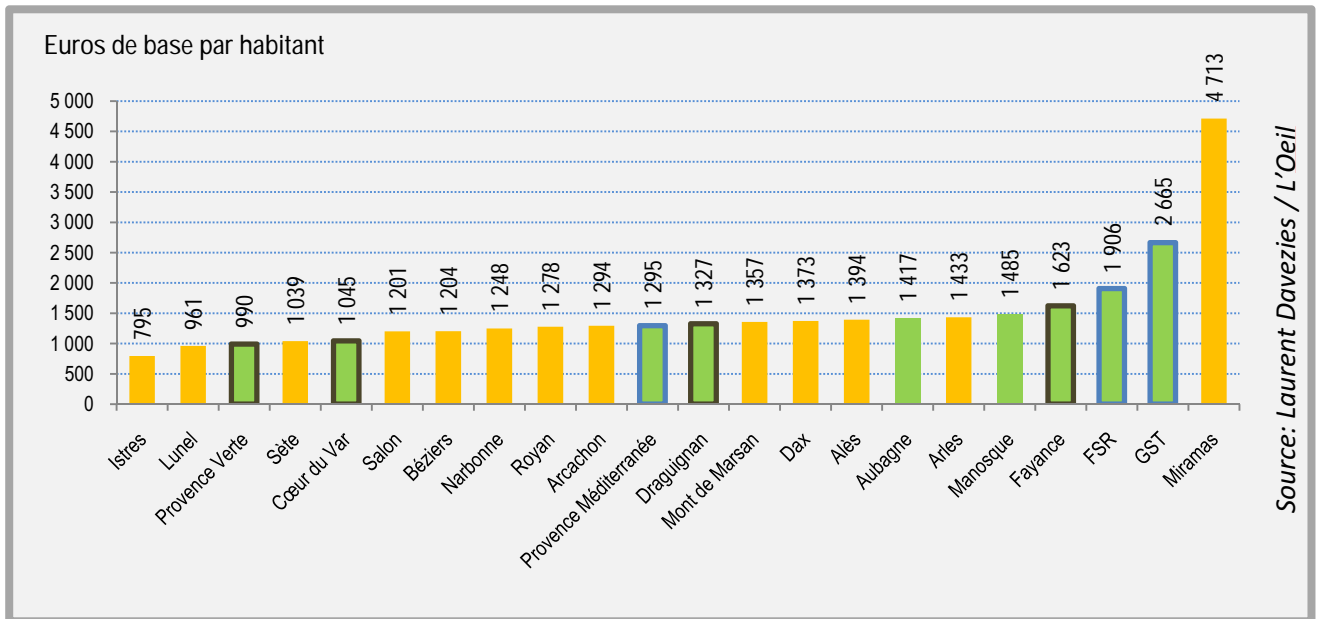
SCoT	Base productive	Base résidentielle				Base publique	Base sociale	Bases totales
		Salaires des migrants alternants	Retraites	Dépenses touristiques totales	total			
Aubagne	1 417	4 752	3 220	748	8 720	453	3 689	14 279
Cœur du Var	1 045	3 504	3 605	2 477	9 586	499	2 569	13 699
Draguignan	1 327	2 092	3 902	2 957	8 951	1 210	2 985	14 473
Fayence	1 623	3 274	4 579	4 607	12 460	485	2 645	17 213
Fréjus-Saint-Raphaël	1 906	1 421	5 433	8 672	15 526	808	3 560	21 800
Grimaud-Saint-Tropez	2 665	677	4 514	14 120	19 311	908	3 427	26 311
Manosque	1 484	1 841	4 037	4 959	10 837	871	3 485	16 677
Provence Méditerranée	1 295	895	4 412	4 185	9 492	1 997	3 461	16 245
Provence Verte	990	3 236	3 618	2 777	9 631	697	2 816	14 134
Moyenne arithmétique zone	1 528	2 410	4 147	5 056	11 613	881	3 182	17 203

Sources : calculs de l'Oeil d'après Insee, DGI, Cnaf, Min. du Tourisme,...etc

En bref, comme on le voit, les moteurs du développement de nos neuf territoires, et donc leurs enjeux, en particulier dans les composantes des bases résidentielles, sont très différenciés.

Une analyse comparative avec 13 territoires résidentiels comparables ailleurs en France permet de situer nos zones. Sur le plan des bases productives, avec une moyenne de 1 500 euros, elles ont des bases par habitant plutôt supérieures à des aires urbaines comme celles de Arles, Alès, Mont-de-Marsan, Arcachon, Narbonne, Royan, Béziers, Salon-de-Provence, Sète, Lunel, Istres ou Miramas. Il faut souligner que cette bonne performance porte sur la moyenne de nos zones, des territoires comme Cœur du Var ou Provence Verte étant, sur l'ensemble des territoires de comparaison, placés en lanternes rouges.

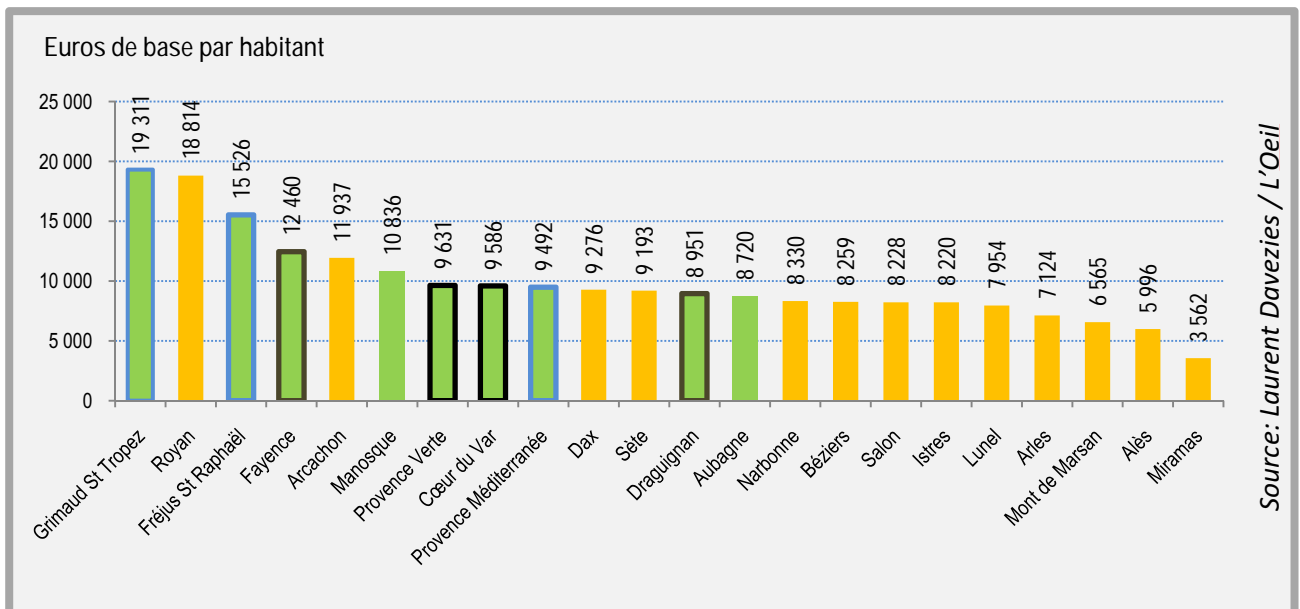
Graphique 3: Les bases productives dans des territoires résidentiels littoraux français (en euros par habitant)



Fort apport des dépenses touristiques, niveau variable du poids des salaires des navetteurs

Sur l'ensemble des territoires de comparaison, les revenus de navetteurs, en euro par habitant, apparaissent plus élevés dans quatre des territoires du Var, Aubagne et Etoile (il n'y a qu'Istres qui « fasse mieux » avec 5 150 euros), Cœur du Var, Fayence et Provence Verte (il n'y a que Miramas, Salon de Provence et Lunel au-dessus d'elles). En revanche, le SCoT de l'aire toulonnais et celui de Grimaud-St Tropez, sont, de tous, les deux territoires les moins dépendants de ces revenus.

Graphique 4: Les bases résidentielles dans des territoires résidentiels littoraux français (en euros par habitant)



Les pensions de retraite : elles représentent en moyenne un apport de 4 150 euros par habitant dans nos territoires. Là encore, on est plutôt au dessus des territoires de comparaison. Les aires urbaines de Royan (6 700 euros) et Arcachon (5 400), seules, font mieux que la zone de Fréjus – St Raphaël (5 400 euros) et

quatre autres des neuf zones (Fayence : 4 600, Grimaud-St Tropez : 4 500, Aire toulonnaise : 4 400 et Manosque : 4 000). En revanche, les trois territoires de navetteurs, (Aubagne, Coeur de Var et Provence Verte), se situent à des niveaux bas de revenus de retraite par habitant, comparés aux 13 territoires.

Sur les dépenses touristiques totales, en euro par habitant, la position de nos territoires est très contrastée : Grimaud-St Tropez fait mieux que tous les territoires de comparaison, avec 14 000 euros, loin devant le deuxième territoire, l'aire urbaine de Royan (11 000 euros). Trois autres de nos territoires sont en tête de tableau: Fréjus-St Raphaël, Manosque et Fayence, avec entre 4 600 et 8 700 euros par habitant, devant Arcachon (4 400 euros). Suit l'aire toulonnaise (4 200 euros). Draguignan, Provence Verte et Coeur du Var sont en position médiane (entre 2 500 et 3 000 euros), et Aubagne-Etoile en bas (750 euros), avec Istres, Miramas et Salon de Provence.

Bases publiques, sociales et médicales plutôt en retrait

Les bases publiques de nos zones sont faibles, en moyenne sur les neuf territoires : 900 euros par habitant. Comparés aux treize territoires, ils sont pour la plupart en dessous de ce que l'on y observe, à l'exception de Provence Méditerranée (2 000 euros par habitant)³ et de la zone de Draguignan (1 200 euros). Ces deux derniers bénéficient de la présence de l'Armée (Marine dans l'Aire Toulonnaise et Armée de Terre sur l'aire dracénoise) et, pour leur ville-centre, de leur statut de préfecture et sous-préfecture respectivement. Six des territoires du Var se retrouvent en bas de tableau, avec entre 450 et 870 euros par habitant, soit moins que ce que l'on trouve dans la plupart des territoires de comparaison.

Les montants de prestations sociales et médicales perçues dans nos territoires, en moyenne 3 200 euros par habitant, sont généralement moins élevés que ce que l'on trouve dans les territoires de comparaison. Les champions sont l'aire urbaine d'Arles (4 000 euros), de Lunel (4 000), Béziers (3 900), Sète (3 750), Salon de Provence (3 700). Arrive ensuite la zone Aubagne-Etoile (3 700) et celle de Fréjus-St Raphaël (3 600). Les sept autres zones du Var se situent en bas de tableau, avec les montants les moins élevés de l'ensemble des territoires étudiés dans les zones de Coeur du Var, de Fayence et de Provence Verte (entre 2 600 et 2 800 euros, comme à Mont-de-Marsan).

*

* *

³ Cette estimation des bases publiques de l'aire toulonnaise, comme cela avait été souligné dans le précédent rapport, sous-estime probablement leur montant, du fait d'une difficile comptabilisation des effets militaires et d'une ambiguïté entre statut public et privé de certaines activités de Défense.

III. Les dynamiques démographiques des 9 territoires

Un dynamisme démographique général mais particulièrement fort dans le Moyen Var

Ayant mis en lumière les moteurs de l'économie de nos territoires, la question est de savoir quel type de développement ils entraînent. On pourrait aussi se poser la question dans le sens inverse, quels sont les carburants de ces moteurs ?

Sur le plan du peuplement, d'abord, le fait le plus frappant est la forte accélération de la pression démographique rétro-littorale. Sur la période 1975-2006, les variations les plus fortes sont observées dans les zones de Fayence (+159%), Provence Verte (+ 155%), Draguignan (+102%) et Coeur du Var (100%).

Sur la période récente, le quarté est différent : c'est Coeur du Var qui prend la tête (+23%), suivi de Provence-Verte (+20%), Draguignan et Fayence « décrochant » légèrement (avec quand même +15% et +18%). On peut lire cette évolution comme le résultat de l'importante périurbanisation autour et à proximité des trois grandes agglomérations de Marseille, d'Aix et de Toulon, que reflètent bien les importants taux de dépendance aux revenus de navettes dans ces deux territoires.

Tableau 5: Eléments de démographie des neufs territoires

		Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méd.	Provence Verte	Province
Population 2006		104 092	35 657	92 712	21 315	108 519	55 219	51 103	539 152	92 572	49 858 053
Pop. présente 05	tx de présence	96,8%	111,1%	111,3%	122,6%	134,1%	141,9%	115,7%	113,0%	113,0%	
	excéd./déf. présence	-3 294	3 963	10 497	4 812	36 994	23 160	8 016	70 257	12 013	
Var. pop.	1999-2006	8,5%	23,3%	15,3%	17,6%	9,7%	14,1%	11,7%	5,1%	19,8%	4,8%
	1999-2006	8 193	6 741	12 307	3 188	9 595	6 823	5 364	26 245	15 290	2 291 669
	1990-1999	12,9%	13,5%	14,0%	32,7%	13,6%	11,5%	7,5%	5,7%	26,1%	3,5%
	1975-2006	72,6%	100,1%	102,2%	159,5%	81,1%	84,9%	42,9%	32,0%	155,5%	16,7%
Solde naturel	1990-1999	1 667	39	1 464	-131	1 783	782	625	5 683	138	1 077 467
	1999-2006	2 009	210	1 306	-88	539	317	529	2 499	1 078	1 100 575
	1990-1999	2,0%	0,2%	2,1%	-1,0%	2,0%	1,8%	1,5%	1,2%	0,2%	2,3%
	1999-2006	2,1%	0,7%	1,6%	-0,5%	0,5%	0,7%	1,2%	0,5%	1,4%	2,3%
Solde migratoire	1990-1999	9 320	3 397	8 437	4 597	10 037	4 215	2 574	22 018	15 857	534 316
	1999-2006	6 184	6 531	11 001	3 276	9 056	6 506	4 835	23 746	14 212	1 191 094
	1990-1999	11,0%	13,3%	12,0%	33,7%	11,5%	9,7%	6,1%	4,5%	25,9%	1,2%
	1999-2006	6,4%	22,6%	13,7%	18,1%	9,2%	13,4%	10,6%	4,6%	18,4%	2,5%

Sources : Insee, Ministère du Tourisme

Les territoires littoraux continuent certes à progresser, mais à un rythme plus lent : l'aire toulonnaise ne progresse « que » de 5% entre 1999 et 2006, les zones de Fréjus-St Raphaël et Grimaud-St Tropez ont des variations de 10% et 14%. Il convient cependant de nuancer les effets géographiques de ce report démographique rétro-littoral, certes massif : les zones littorales, y compris celle de Toulon, gardent une dynamique supérieure à celle de la moyenne de Provence (4,8%).

D'autre part, des taux faibles rapportés à une population importante font que 45% de la variation de la population totale de nos territoires est quand même le fait des trois territoires littoraux (qui abritent les 2/3 de la population totale des neuf territoires). Entre 1999 et 2006, on compte 51 000 habitants supplémentaires dans les territoires rétro-littoraux et 43 000 dans les territoires littoraux.

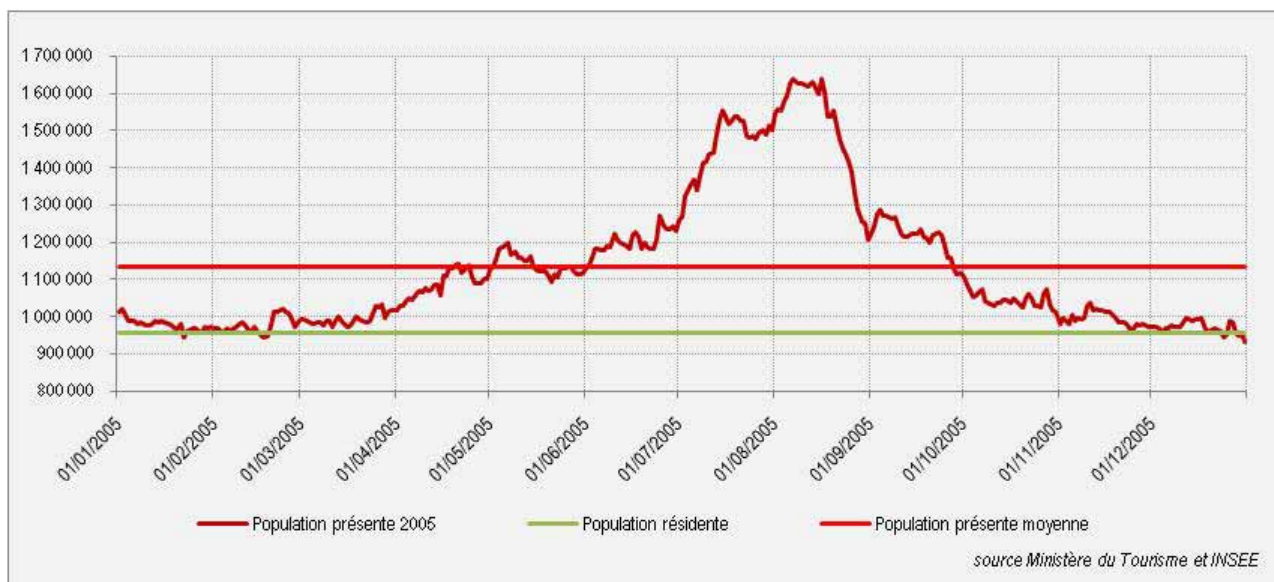
Une présence saisonnière qui s'ajoute au dynamisme démographique

Un autre phénomène, la « présence », modifie le peuplement effectif de nos territoires, et plutôt en faveur du littoral. Le « taux de présence » permet de mesurer le rapport (en 2005) entre la population réellement présente dans l'année (habitants absents et touristes présents compris, mesurés nuitée par nuitée). Au total des neuf territoires, ce taux est 115%, ce qui signifie qu'il y a 166 500 personnes, en plus du 1,1 million d'habitant, qui ont vécu dans ces territoires cette année là. Les données sur les importantes dépenses touristiques évoquées plus haut reflètent bien ce phénomène.

Les champions de la présence sont sur le littoral : dans la zone Grimaud-St Tropez, le taux de présence est de 142%, dans celle de Fréjus-St Raphaël, de 134% et dans celle de Provence Méditerranée, de 113%. A elle trois, ces zones représentent 130 000 habitants supplémentaires, soit 78% de la sur présence totale des neuf zones. Les six zones rétro-littorales ont des taux de présence beaucoup plus faibles, autour de 110%, et même inférieur à 100% dans le cas de la zone d'Aubagne (ce qui signifie que ses habitants sont plus nombreux à partir dans l'année que les touristes à venir y séjourner), et ne sont à l'origine que de 22% des sur-présences totales des neuf territoires.

Le graphe 6 montre que, même si le plus gros de la sur-présence est le fait des trois mois d'été, on note des présences significatives au printemps et en automne, témoignant d'une attractivité de ces territoires sur une grande partie de l'année.

Graphe 6 : la présence de populations dans le département du Var en 2005



La croissance démographique est tirée par l'attractivité migratoire

La dynamique démographique de nos territoires est pour l'essentiel une dynamique migratoire. Les soldes naturels (tableau 3) sont partout nettement plus faibles que dans la moyenne de Province. On note même

plus de décès que de naissances entre 1999 et 2006 dans le canton de Fayence. Avec un niveau inférieur à la moyenne de Province (2,3%), on trouve les zones d'Aubagne (2,1%), Draguignan (1,6%) et Provence Verte (1,4%) ainsi que celle de Manosque (1,2%).

Ces –médiocres- performances sont bien meilleures que celles des autres territoires et suggèrent une structure démographique laissant une plus large place aux jeunes ménages dans ces territoires rétro-littoraux. Du côté des soldes migratoires⁴, en revanche, tous les territoires font « carton plein » : même le SCoT Provence Méditerranée, qui enregistre le plus faible taux, enregistre quand même un solde de 4,5% (de la population 1999), soit + 24 000 habitants (soit 30% de la somme non consolidée des soldes migratoires des neuf zones).

Les zones championnes du solde migratoire sont les deux territoires d'expansion urbaine de Fayence (18,1%), Provence Verte (+18,5%) et plus encore de Coeur du Var (+22,5%). A elles trois, l'excédent des arrivées sur les départs leur fait gagner près de 24 000 habitants (c'est à dire autant que le SCoT toulonnais pour une population trois fois moins importante).

A l'exception de la zone d'Aubagne, qui fait 6,4%, les autres territoires engrangent entre 10% et 15% de population au jeu des migrations. On a donc affaire à un territoire qui reste globalement très attractif (globalement le solde migratoire du Var, de 9% entre 1990 et 1999, reste de 9% sur une période de temps plus courte, les cinq années antérieures à 2006, ce qui signifie une progression) et dans lequel, de plus, les territoires rétro-littoraux sont boostés par le desserrement du littoral.

Des évolutions qui modifient et parfois spécialisent les structures par âge locales

Derrière ces mouvements de population vis-à-vis du reste de la France et entre les neuf territoires, on assiste à leur spécialisation en termes de tranches d'âges, avec un vieillissement marqué des zones littorales et un rajeunissement de celles de l'intérieur. Comme le montre le tableau 7, de façon générale, les territoires de l'intérieur ont une part des moins de 20 ans supérieur à la moyenne de Province (25,7%), avec des records atteints dans les deux SCoT de Coeur du Var (30,7%) et Provence Verte (30,5%).

Si l'on rapproche ces chiffres avec ceux du tableau 5 portant sur le solde naturel de ces territoires, on voit un paradoxe dans le fait que ces zones très jeunes ont un solde naturel étonnamment faible, ce qui suggère que l'important flux migratoire dont elles bénéficient est largement le fait de familles avec enfants.

Tableau 7 : Structure de la population par tranche d'âge

	Aubagne	Coeur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méd.	Provence Verte	Var
part < 20 ans	27,3%	30,7%	27,7%	27,6%	22,9%	23,8%	27,0%	23,3%	30,5%	24,8%
part 20-59 ans	49,7%	38,6%	43,6%	39,5%	42,6%	43,8%	43,7%	47,7%	40,7%	45,3%
part 60 ans ou plus	23,0%	30,7%	28,7%	32,9%	34,5%	32,4%	29,3%	29,0%	28,8%	30,0%
Excédent/déficit seniors (% Province)	97,6%	130,3%	121,7%	139,5%	146,4%	137,5%	124,5%	123,0%	122,2%	127,1%

Source INSEE recensement 2006

⁴ Contrairement à 1990-1999, du fait du changement des méthodes du recensement (par enquête annuelles) les soldes migratoires de 2006 portent sur les arrivées/départs dans les cinq années précédentes.

A l'inverse, les zones littorales sont les championnes de la part des plus de 60 ans : pour une moyenne de Province de 23,6%, on atteint 32,4% dans le territoire Grimaud-St Tropez et même 32,9% dans celui de Fayence (qui réussit l'exploit d'avoir une forte part et des moins de 20 ans et des plus de 60 ans... et donc un faible poids des habitants en âge de travailler, entre 20 et 60 ans –39,5% contre 50,7% en moyenne en Province- !). Cela souligne en creux la faible part des 20-34 ans et en particulier des 20-29 ans pour deux raisons : des familles récemment implantées dont les enfants n'ont pas encore atteint ces âges et un départ des jeunes adultes, pour raisons de faiblesse de l'offre d'enseignements supérieur ou d'opportunité de premier emploi.

Tableau 8 : Variation du nombre de retraités 1999-2006

	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méd.	Provence Verte	Province
en effectif	4 663	2 037	4 462	811	7 422	3 292	2 270	24 894	5 117	1 831 973
en %	29,5%	31,2%	25,3%	17,3%	30,6%	30,5%	22,4%	22,5%	31,3%	20,2%

source INSEE recensements

Ceci, étant, tous nos territoires, à l'exception de celui d'Aubagne & Etoile (23%) ont une part des plus de 60 ans plus élevée, et parfois nettement, que la moyenne de Province. On retrouve ainsi le même genre de « syndrome » dans les territoires de Cœur du Var et de Provence Verte que dans celui de Fayence, avec des taux élevés de plus de 60 ans (30,7% et 28,8%) cohabitant avec des taux élevés de moins de 20 ans.

*

* *

IV. Les éléments de l'économie résidentielle

Les pensions de retraites

Cette forte présence des plus de 60 ans explique le poids important qu'occupent les pensions de retraite dans l'économie de nos territoires. Sur les neuf zones, l'apport moyen des pensions de retraites est de 4.150 euros par habitant (tableau 2c), contre 3.300 pour la moyenne des zones d'emploi françaises. Seule la zone d'Aubagne-Etoile se situe en dessous de cette moyenne (3.220 euros par habitant). Les territoires de Coeur du Var et Provence Verte ont un apport supérieur, avec 3 600 euros par habitant chacune. Mais c'est sur le littoral que l'on trouve les niveaux les plus élevés : 5.450 euros dans le territoire Fréjus-St Raphaël, 4.600 dans celui de Fayence, autour de 4.500 dans ceux de Provence Méditerranée et de Grimaud-St Tropez. On voit ainsi, là encore, une césure entre les territoires littoraux, fortement spécialisés dans l'accueil des retraités et ceux de l'intérieur qui bénéficient beaucoup moins de cette manne (à l'exception de celui de Fayence).

L'évolution récente apporte cependant une correction, en faveur des territoires rétro littoraux (tableau 6). A une forte présence de ces retraités dans les neuf territoires est également associée leur forte progression dans les années passées. Leur nombre augmente de 55 000 entre 1999 et 2006, à un rythme partout supérieur à celui observé en Province (à l'exception du canton de Fayence qui connaît une inflexion de leur progression). Mais, de façon frappante, on observe un rattrapage des territoires de l'intérieur : c'est dans Coeur du Var et Provence Verte que l'on trouve les progressions, en termes relatifs, les plus fortes (31,2% et 31,3%), juste devant Fréjus-St Raphaël et Grimaud-St Tropez.

Tableau 9 : Les pensions de retraites, montants 2000 et 2007

		Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte	Total zone
Retraites et pension en nombre	2000	17 324	6 543	16 896	4 124	24 217	10 804	10 097	117 877	16 063	223 945
	2007	20 946	8 162	20 628	4 846	29 924	13 240	11 868	132 133	20 243	261 990
Retraites et pension (en millions d'€ constants)	2000	273	104	302	83	487	207	175	2 095	267	3 993
	2007	365	140	390	103	637	270	222	2 504	370	5 001
Variation nbre retraités 00-07	eff.	3 622	1 619	3 732	722	5 707	2 436	1 771	14 256	4 180	38 045
	%	21%	25%	22%	18%	24%	23%	18%	12%	26%	17%
Variation pension 00-07 (millions € constants)	eff.	92	36	88	21	150	64	47	409	104	1 011
	%	34%	35%	29%	25%	31%	31%	27%	19%	39%	25%
pension moyenne par retraités	montant	17 413	17 206	18 927	21 337	21 286	20 428	18 717	18 951	18 300	19 096
	evo 00-07	11%	8%	6%	7%	6%	7%	8%	7%	10%	7%

Source DGI

Comme le montre le tableau 9, entre 2000 et 2007, c'est plus d'un milliard d'euros supplémentaires qui sont venus s'ajouter aux apports de pensions de retraites dans les neuf zones. On retrouve en montant ce que l'on a vu en nombre : ce sont dans les territoires de l'intérieur (Provence Verte et Coeur du Var) que les montants de pensions ont le plus fortement progressé : 39% et 35%, en euros constants, pour une moyenne des neuf zones de 25%.

En termes de montant de pension par retraité, on observe des différences, mais assez modestes : pour une moyenne des neuf territoires de 19.100 euros (en euros constants 2000), les pensions les plus importantes sont versées dans les territoires de Fréjus-St Raphaël et de Fayence (en gros 21.300) ou de Grimaud-St Tropez (20.400), et les plus modestes dans les territoires périurbains de l'intérieur (d'Aubagne, Coeur de Var et Provence Verte), avec des montants moyens oscillant entre 17.200 et 18.300. Si les inégalités de revenu, on le verra, sont assez importantes, entre nos neuf territoires, ce n'est pas du fait d'une « fracture grise ».

On peut au contraire penser qu'elles contribuent, comme on le verra, à la réduction de ces inégalités de revenus entre nos territoires. Ainsi donc, au total, c'est surtout le poids des retraités dans la population total qui expliquent la part des pensions dans les bases locales, plus que le niveau des pensions versées.

Les résidences secondaires

On l'a vu, globalement les dépenses touristiques constituent un apport de revenus basiques, dans le total des neuf zones, plus important que celui des retraites. Avec au total 5 milliards d'euros en 2006, ce sont en moyenne 4.600 euros par habitant, qui sont dépensés dans l'ensemble des neuf territoires.

Contrairement à ce que suggère la littérature sur le tourisme, qui pose le tourisme marchand (hébergements en hôtel et camping) au premier rang des enjeux touristiques, c'est le tourisme non marchand qui génère le plus gros des dépenses touristiques (résidences secondaires, locations, séjours dans familles et amis). Au total, dans les territoires étudiés, le tourisme marchand génère un peu moins d'un milliard d'euros, le non-marchand autour de quatre... C'est aussi le tourisme non marchand qui constitue la plus forte pression sur le logement et plus généralement sur l'urbanisme des territoires résidentiels.

Comme le montre le tableau 10, c'est sur le littoral que la pression des résidences secondaires est la plus forte : 44% des logements dans le SCoT Fréjus-St Raphaël, 60% dans celui de Grimaud-St Tropez... Le taux est plus « raisonnable » dans le SCoT Provence Méditerranée, avec 20% et plus faible encore dans les territoires de l'arrière-pays, à l'exception, une nouvelle fois, de Fayence qui se singularise par son côté « rétro-littoral chic » (29% des logements y sont des résidences secondaires). Deux territoires sont en dessous de la moyenne de Provence: Coeur du Var (10,9%) et surtout le territoire Aubagne-Etoile (2,5%), pris dans la mouvance marseillaise. Provence Verte se retrouve à un taux intermédiaire, autour de 15%, comme ceux de Draguignan ou de Manosque.

Tableau 10 : Les résidences secondaires dans le logement

	Aubagne	Coeur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méd.	Provence Verte	Provence
Nbre de logements 2006	44 059	17 528	48 705	13 526	90 447	67 285	28 517	323 547	47 197	25 775 627
dont résid. principales	42 941	15 619	41 932	9 602	50 886	26 792	24 071	258 727	40 336	22 858 481
dont résid. secondaires	1 118	1 909	6 773	3 924	39 561	40 493	4 446	64 820	6 861	2 917 146
Part résid. sec. en 1999	3,4%	13,1%	14,5%	30,1%	45,3%	58,1%	16,0%	20,5%	17,3%	11,6%
Part résid. sec. en 2006	2,5%	10,9%	13,9%	29,0%	43,7%	60,2%	15,6%	20,0%	14,5%	11,3%
Variation part 99-06 (%)	-0,9%	-2,2%	-0,6%	-1,1%	-1,6%	2,1%	-0,4%	-0,5%	-2,7%	-0,3%
Evo. résid. princ. 99-06	12,9%	22,6%	15,2%	18,1%	12,8%	9,8%	13,9%	7,0%	22,9%	9,5%
Evo. résid. sec. 99-06	-17,5%	-0,7%	9,4%	11,9%	5,7%	19,6%	10,7%	3,8%	0,1%	6,5%

Source INSEE recensement 2006

Entre 1999 et 2006, le nombre de résidences secondaires se réduit en valeur absolue dans les territoires d'étalement urbain : Aubagne-Etoile et Coeur du Var, avec une transformation de ces résidences de loisirs en résidences principales (d'actifs ou de retraités). Leur nombre est stable dans le SCoT de Provence-Verte. En revanche, leur nombre progresse significativement sur le littoral : SCoT Provence Méditerranée : +2 400, SCoT Fréjus-St Raphaël : +2 140, et SCoT Grimaud- St Tropez : + 6 650 (pour seulement + 2 400 résidences principales !). Mais ces chiffres sont à relativiser en fonction de la taille démographique et des effectifs du parc total de logements.

Néanmoins, on voit, là encore, s'affirmer une forte différenciation fonctionnelle entre un littoral de plus en plus spécialisé dans l'accueil du tourisme et un intérieur dédié à l'accueil des actifs. Deux territoires font exception dans l'intérieur : celui de Fayence, qui s'affirme comme économie résidentielle de retraités et de touristes, et celui de Draguignan, plus autonome vis à vis de l'extension marseillaise ou toulonnaise, médiocrement spécialisée dans le tourisme, mais qui connaît une certaine progression (+600 résidences secondaires entre 1999 et 2006).

Les navettes domicile-travail des actifs

Un autre élément de différenciation fonctionnelle et de dynamique de développement tient à la spécialisation croissante des territoires, les uns comme pôles d'emplois, d'autres comme lieu de résidences d'actifs travaillant ailleurs et les derniers, plus autonomes et connaissant un meilleur équilibre emplois-actifs.

On l'a vu dans l'analyse des bases économiques, quatre de nos neuf territoires dépendent fortement des revenus que les actifs vivant sur leur territoire tirent de leurs emplois à l'extérieur : ceux d'Aubagne-Etoile (4 750 euros par habitant), Coeur du Var (3 500 euros), Fayence (3 300) et Provence Verte (3 200).

Tableau 11 : Le rapport emplois / actifs occupés en 1999 et 2006

	Aubagne	Coeur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méd.	Provence Verte
1999	79,5%	74,0%	93,4%	65,6%	97,2%	104,0%	92,8%	100,4%	69,3%
2006	80,7%	70,7%	89,9%	67,3%	98,9%	106,0%	92,3%	98,8%	67,9%
Part des actifs sortants	58,9%	57,9%	60,1%	50,3%	22,2%	9,9%	60,1%	13,1%	60,1%

Source INSEE recensement 2006

Comme le montre le tableau 11, deux de nos territoires ont plus d'emplois que d'actifs en 1999 : le SCoT Provence Méditerranée et celui de Grimaud-St Tropez, qui reste seul en 2006. Le décalage entre le nombre d'actifs et d'emplois est maximal dans les territoires d'extension urbaine de l'intérieur : SCoT Provence Verte (68 emplois pour 100 actifs), Coeur du Var (71), Aubagne-Etoile (81). La zone de Fayence, que l'on retrouve une nouvelle fois, fortement dotée dans chacune des trois sortes de bases résidentielles, n'a que 67 emplois pour 100 actifs. Les autres territoires sont plus autonomes, dont les actifs sont moins dépendants d'emplois extérieurs: SCoT Fréjus-St Raphaël (99), SCoT Draguignan (90), SCoT Manosque (92),...

De façon générale, les actifs du Var sont fortement dépendants d'emplois extérieurs au département, notamment dans l'aire urbaine d'Aix-Marseille ou dans celle de Cannes-Grasse-Antibes. Au total, c'est presque 15% de ses actifs qui sortent du département pour travailler.

Certains territoires apparaissent comme des banlieues de Marseille (19 700 actifs employés dans l'aire urbaine de Marseille vivent dans le territoire Aubagne-Etoile, 6 500 dans le territoire de Provence Verte) ou de l'aire niçoise (3 500 actifs du SCoT de Fréjus-St Raphaël y travaillent, 2 500 actifs de la zone Fayence, 900 de celle de Draguignan). L'aire toulonnaise, dont on a vu que le taux d'emploi (rapport emplois/actifs) est passé en dessous de 100% entre 1999 et 2006, envoie 9 500 actifs travailler dans l'aire aixo-marseillaise, 2 400 vers l'Île de France, 1 800 vers l'aire niçoise...

En bref, on assiste à une certaine intégration des marchés de l'emploi de la région Provence-Côte d'Azur, les extrémités est comme ouest du département du Var étant de plus en plus attirés par les grands pôles d'emplois des Bouches du Rhône et des Alpes Maritimes.

La position du SCoT toulonnais apparaît comme faiblement polarisante pour les actifs du Var : elle n'emploie que 5% des actifs des huit autres territoires, comme l'aire niçoise et beaucoup moins que l'aire marseillaise qui en attire 17%. L'aire toulonnaise emploie essentiellement des navetteurs venus de Provence Verte (3 200), Coeur du Var (2 400) et Draguignan (1 200). Si Coeur du Var dépend surtout des emplois du SCoT Provence Méditerranée, Provence Verte dépend surtout des emplois de l'aire marseillaise et secondairement de ceux de l'aire toulonnaise.

On observe enfin des échanges nourris entre des territoires centraux du département, globalement plus autonomes et relativement intégrés : entre les territoires de Draguignan et de Fréjus-St Raphaël (3.300 navetteurs dans un sens, 1.300 dans l'autre), entre le SCoT de Fréjus-St Raphaël et celui de Grimaud-St Tropez (990 navetteurs dans un sens, 535 dans l'autre).

*

* *

V. Les autres composantes

Un appoint par les revenus liés à l'emploi public

La part du secteur public dans les emplois n'est, globalement sur les neuf territoires, pas beaucoup plus forte que ce que l'on observe en moyenne en Provence, en 2004 : 70 000 agents, soit 36% du nombre d'emplois salariés privés (35,2% en Provence).

Tableau 12 : Les emplois publics en 2004

	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méd.	Provence Verte	Provence
Territoriale	2 757	664	3 012	426	2 557	1 845	1 177	18 183	1 759	1 430 607
Etat	1 741	321	3 062	246	1 954	832	1 209	15 547	1 630	1 724 774
Hospitalière	548	283	646	0	910	170	588	7 188	333	865 265
Fonction publique totale	5 047	1 269	6 720	672	5 422	2 847	2 974	40 918	3 722	4 020 646
Emplois salariés privés (Unedic)	25 253	4 007	13 611	2 899	23 026	12 582	11 308	100 470	11 627	11 406 910
Nbre emplois FP en % nbre emplois privés	20%	32%	49%	23%	24%	23%	26%	41%	32%	35%

Source INSEE et UNEDIC

Il faut noter que les incertitudes statistiques liées aux emplois de la Défense invitent à considérer ces données avec prudence. On voit cependant qu'il y a des différences entre les territoires les plus spécialisés dans l'emploi public (SCoT de Draguignan, 50%, et de Provence Méditerranée, 41%) et les autres, oscillant entre 20% et 30% de l'emploi salarié privé. L'une des raisons de la faiblesse de ces écarts tient largement au fait que la plupart de ces territoires sont faiblement dotés en emplois salariés privés !

Des activités moins productives que domestiques

Les bases productives privées de nos territoires sont, on l'a vu, faibles. Le plus gros de l'activité et de l'emploi privé se situent dans des secteurs répondant à la demande locale des ménages, les secteurs « domestiques ».

Les tableaux 13 et 14 vérifient la faiblesse des activités produisant des biens et services vendus vers le reste de la France et du Monde (activités basiques privées). Dans l'emploi 2006, on voit que les plus gros secteurs se situent dans le commerce de détail, l'action sociale, la construction, la santé humaine, les restaurants,... On ne retrouve deux secteurs productifs qu'à la 17^{ème} et à la 22^{ème} position. Il s'agit d'une part des industries alimentaires, que l'on retrouve dans huit des zones (mais pour plus de la moitié des effectifs, dans le territoire du SCoT Provence Méditerranée) et, d'autre part, de la construction navale⁵, pour l'essentiel dans l'aire toulonnaise et très secondairement dans le territoire Grimaud-St Tropez (ce qui permet de comprendre la moins mauvaise performance de ce territoire en matière de base productive privé dont rendait compte le tableau 2-).

⁵ On est, là encore, face à une incertitude juridique sur le caractère privé ou public d'activités fortement dépendantes de la Défense.

Tableau 13 : Les emplois salariés privés en 2006 : les 25 secteurs employant les plus gros effectifs, globalement dans les neuf territoires

	Total zones	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Trope	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	13 490	1 850	104	850	84	1 666	1 153	501	6 758	524
Action sociale	12 918	1 884	155	484	79	1 160	381	566	6 950	1 259
Commerce de détail en magasin non spécialisé	12 685	1 460	252	1 072	279	1 399	822	829	5 715	857
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	11 463	882	294	1 004	329	1 591	1 173	598	4 746	846
Activités pour la santé humaine	11 905	1 671	91	782	124	816	367	541	6 168	535
Restaurants	8 854	605	65	600	109	1 182	1 099	270	4 454	470
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	6 220	696	113	487	64	898	429	291	2 909	333
Transports urbains et routiers	5 926	470	360	554	122	592		203	2 680	894
Activités de nettoyage	5 933	1 101		233	106	364		326	3 607	126
Sélection et fourniture de personnel	5 772	687	89	224		824	162	812	2 502	448
Travaux de finition	5 453	558	148	500	124	760	524	234	2 307	298
Travaux d'installation	4 904	558	74	445	70	591	390	160	2 364	252
Autres organisations associatives	5 170		216	654	111			162	3 183	276
Activités immobilières pour compte de tiers	4 949		54	272	90	704	686	286	2 397	212
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	4 741	637	143	401	99	704	328	496	1 523	410
Services personnels	3 967	316		282	54	507	268	319	1 970	205
Autres industries alimentaires	3 913	524	86	233	33		266	298	1 891	240
Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	3 536	335	66	251	32	514	208	172	1 736	222
Commerce de véhicules automobiles	3 460	482		232		502		275	1 651	204
Hôtels	3 409		83	228	294	470	600	150	1 280	206
Intermédiation monétaire	3 336	521		184	33	360	188		1 797	
Construction navale	2 782						435		2 185	
Activités d'architecture et d'ingénierie	2 923	398					182	222	1 622	
Services divers fournis principalement aux entreprises	2 758	379							1 765	
Entretien et réparation de véhicules automobiles	2 700	326	50	263	69	364				227

Source: UNEDIC

En termes de variation de l'emploi salarié privé (tableau 14), la situation est à peine différente : là encore les secteurs portant la croissance de l'emploi sont pour l'essentiel dans les secteurs du commerce de détail, de la construction, de la restauration,... Sur les 25 plus gros créateurs d'emploi, trois sont des secteurs productifs : la construction navale, dans les deux territoires concernés, (avec un gros bémol pour ce secteur car la privatisation de la DCN a fait passer l'emploi public en emploi privé, sans forcément de créations d'emplois à la clef) la fabrication de machines, dans les territoires de Provence Méditerranée et d'Aubagne-Etoile, et la fabrication de savons et parfums (Manosque et sa région).

On est frappé, pour un territoire dépassant globalement le million d'habitants, pris dans la mouvance métropolitaine de l'aire Aix-Marseille, doté d'une grande ville, Toulon, et proche de la grande aire niçoise, de la faiblesse des activités « métropolitaines » que l'on trouve généralement dans ce genre de contexte urbain, notamment autour des activités de logiciel ou de conseil informatique. Le seul secteur qui se rapproche de ce profil est celui des « activités juridiques, comptables et de conseil de gestion », qui est présent dans tous les territoires et qui s'y développe également, mais dont le contenu est très large et recèle une part importante d'activités banales au service des emplois « domestiques ».

Tableau 14 : Les emplois salariés privés entre 2000 et 2006 : les 25 secteurs ayant le plus augmentés leurs effectifs

	Total zones	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Trope	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte
Action sociale	3 123	510		87	15	404	164	158	1 571	276
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	2 145	159	21		23	379	237	125	1 053	163
Restaurants	2 143	155	19	87	60	307	244		1 146	107
Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil	2 101	190	30	229	69	414	187	63	833	86
Activités immobilières pour compte de tiers	1 825	74	22	91	64	273	251	156	768	127
Construction navale	1 693						171		1 471	
Autres organisations associatives	1 537		140	492	86	86			671	161
Transports urbains et routiers	1 434	107	158	136	63	96			461	371
Activités de nettoyage	1 439	593		48	95			137	598	
Travaux de finition	1 388	185	49	119	67	213	112	42	542	59
Activités juridiques, comptables et de conseil de gestion	1 305	119	24	105	10	299	94	93	507	55
Sélection et fourniture de personnel	1 202			71	24	272		231	390	266
Activités pour la santé humaine	1 142	290	24	128	23	221	82			226
fabrication de machines d'usage général	1 137	144							905	
Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	1 115	79	17	94	38	337	91	244		62
Travaux d'installation	1 090	149	23	163		92	105		528	77
Enseignement secondaire	862			508					325	
Commerce de détail en magasin non spécialisé	700		49	198	70	134	65		209	145
Hôtels	656		14		241		174		244	
Commerce de détail de produits pharmaceutiques et de parfumerie	655		11	48		160	54	43	252	
Entretien et réparation de véhicules automobiles	619	129		65		161		35	184	39
Services divers fournis principalement aux entreprises	593	136							443	
Préparation des sites	524	92	40	70	34	97	43		181	41
Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	502							467		
Assainissement, voirie et gestion des déchets	485					136	36	61		85

source UNEDIC

L'analyse de la qualification des emplois confirme la faiblesse du profil productif de nos zones et le déficit d'activités compétitives à haute valeur ajoutée. L'indice de spécialisation dans les « cadres administratifs d'entreprise », les « ingénieurs et cadres techniques d'entreprise » ou les « techniciens » est presque partout faible ou très faible, y compris dans le territoire du SCoT Provence Méditerranée. Les seules exceptions se trouvent dans le territoire d'Aubagne-Etoile, c'est-à-dire dans la banlieue de Marseille... et, pour les cadres d'entreprise, dans les territoires de Fayence et de Manosque.

En revanche, on note, partout, de très haut niveau de spécialisation dans les qualifications et les métiers tournés vers la demande locale : artisans, commerçants, employés de commerce, professions libérales qui sont fréquemment, selon les territoires, deux ou trois fois plus présents dans l'emploi local qu'en moyenne en Provence.

Tableau 15 : Les grandes qualifications de l'emploi. 2006

Coefficients de localisation, 100 = poids de la qualification dans l'emploi de la Province

	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte	Province
Artisans	129	211	164	295	172	221	149	115	195	100
Commerçants et assimilés	121	168	160	269	209	284	172	142	194	100
Employés de commerce	150	86	103	113	139	135	139	107	102	100
Professions libérales	147	79	136	171	137	156	154	137	132	100
Cadres administratifs et commerciaux de l'entreprise	138	48	72	113	91	79	104	79	66	100
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	102	59	30	80	40	44	55	64	40	100
Techniciens	91	52	52	38	64	49	71	87	49	100

Source INSEE recensement 2006

Note: le coefficient de spécialisation est le rapport du poids d'une qualification dans l'emploi local avec le poids de cette qualification dans l'emploi de Province, multiplié par 100

Le SCoT Cœur du Var constitue une exception, avec de faibles présences des emplois d'employés du commerce et de profession libérales. On peut penser que la proximité de l'aire toulonnaise (et le fait qu'un nombre important de ses actifs s'y rend quotidiennement pour travailler) permet de satisfaire les demandes de ses ménages.

*

* *

VI. Un mode de développement qui marche ?

La progression de l'emploi

Cette spécialisation des activités dans le secteur « domestique », dans un contexte, comme on l'a vu, de forte dynamique démographique et de « sur-présence » marquée, a pour résultat de favoriser une forte progression de l'emploi dans l'ensemble des territoires. Contrairement à ce que serait un développement d'activités productives modernes (ou « métropolitaine »), qui se traduirait par un renforcement de la concentration spatiale des emplois du Var, l'économie « domestique », au service des ménages, s'étale en les suivants là où ils s'installent.

Tableau 16 : Evolution de l'emploi total, 1990-1999-2006

		Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méd.	Provence Verte	Province
1990-1999	en volume	4 597	468	2 083	287	1 420	537	1 521	9 138	3 155	737 221
	en %	19%	7%	9%	8%	5%	3%	11%	6%	22%	4%
1999-2006	en volume	5 099	2 253	6 159	1 667	7 347	4 194	2 968	25 904	5 872	2 012 675
	en %	17%	33%	24%	45%	24%	22%	20%	15%	33%	11%

Source INSEE recensements

Le tableau 16, qui porte sur l'évolution de l'emploi total dans nos zones, rend compte de la forte dynamique des neuf territoires. Entre 1990 et 1999, il n'y a qu'une zone dont l'emploi progresse moins vite que la moyenne de Province (SCoT Grimaud-St Tropez). Entre 1999 et 2006, toutes les zones enregistrent des progressions nettement plus fortes que la moyenne de Province.

Même si les zones littorales, et notamment celle du SCoT Provence Méditerranée, ont de très bonnes performances, c'est dans le rétro-littoral que l'on observe les progressions les plus spectaculaires : les SCoT Provence verte et de Cœur du Var enregistrent la même progression de 33,4% de leurs emplois. Dans la zone de Fayence, dont on a vu qu'elle maximisait toutes les bases résidentielles, la progression est de 44,7% !

On retrouve les mêmes tendances territoriales sur le seul emploi salarié privé sur la période 1995-2007. A part la période 1995-2000, durant laquelle le territoire de l'aire toulonnaise fait moins bien que la progression moyenne en Province, nos territoires enregistrent des performances impressionnantes, et plus encore les territoires rétro-littoraux. On voit bien, à la lecture de ces chiffres, les deux « lois » qui régissent la progression de l'emploi salarié privé dans nos zones :

- La démographie (« présence » comprise) est le principal facteur de progression de l'emploi dans nos territoires. Tous les territoires en bénéficient, mais plus encore ceux qui accueillent l'étalement urbain de Marseille et Toulon (Provence Verte et Cœur de Var) ou de Nice (zone de Fayence).
- La progression de l'emploi est structurelle dans nos territoires, ce qui signifie qu'ils sont moins que d'autre en France affectés par les périodes de ralentissement macroéconomique (1990-1995, 2000-

2005), ce qui est positif, mais également par les périodes d'accélération (1995-2000, 2005-2007), ce qui l'est moins. C'est ce qui peut expliquer la médiocre performance du principal pôle d'emploi, le SCoT Provence Méditerranée, dans la période 1995-2000 (les autres territoires littoraux et surtout rétro-littoraux étant portés par une vive progression démographique).

Tableau 17 : Evolution de l'emploi salarié privé. 1995-2007

		Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte	Provence
Variation en %	1995-2000	14,6%	29,0%	18,8%	33,4%	17,9%	23,8%	17,1%	10,1%	31,0%	13,3%
	2000-2005	13,7%	23,0%	27,3%	49,2%	20,7%	17,6%	12,7%	12,1%	26,0%	4,1%
	2005-2007	1,9%	7,0%	2,5%	12,6%	6,6%	7,6%	6,3%	4,9%	7,0%	3,7%
Variation 2000-2007	en effectif	3 621	1 057	3 462	1 375	5 695	2 942	1 948	16 128	3 351	919 783
	en %	15,8%	32,1%	30,5%	68,1%	28,6%	26,6%	19,8%	17,5%	35,5%	8,0%

Source UNEDIC

Une forme de développement favorable à la cohésion territoriale

On l'a vu, le facteur résidentiel est le principal moteur démographique et économique de nos territoires. C'est lui qui à la fois stimule l'emploi et le protège des turbulences macro-économiques. Dans un passé récent qui a enregistré plus de phases de récession et de ralentissement que de phases de croissance, nos territoires ont été gagnants. L'autre caractéristique de ces emplois, à l'inverse de ce que la littérature nous dit sur la « concentration métropolitaine des activités » qui sont confrontées à la compétition mondiale, les activités domestiques s'étalent sur le territoire et contribuent à un rééquilibrage géographique des emplois.

On retrouve le même phénomène pour les revenus des habitants (tableau 18 et graphe 19). On observe de fortes inégalités de revenu par habitant entre les neuf territoires en 1990 : l'écart, en indice de revenu par habitant (100=Provence), va de 145 (SCoT de Grimaud-St Tropez) à 88 (SCoT Cœur de Var). Sur les neuf territoires, seuls deux ont un indice de revenu inférieur à celui de la Provence.

Tableau 18 : Evolution du revenu par habitant. 1990-2005

(en indice, 100= revenu/hab. moyen de Provence)

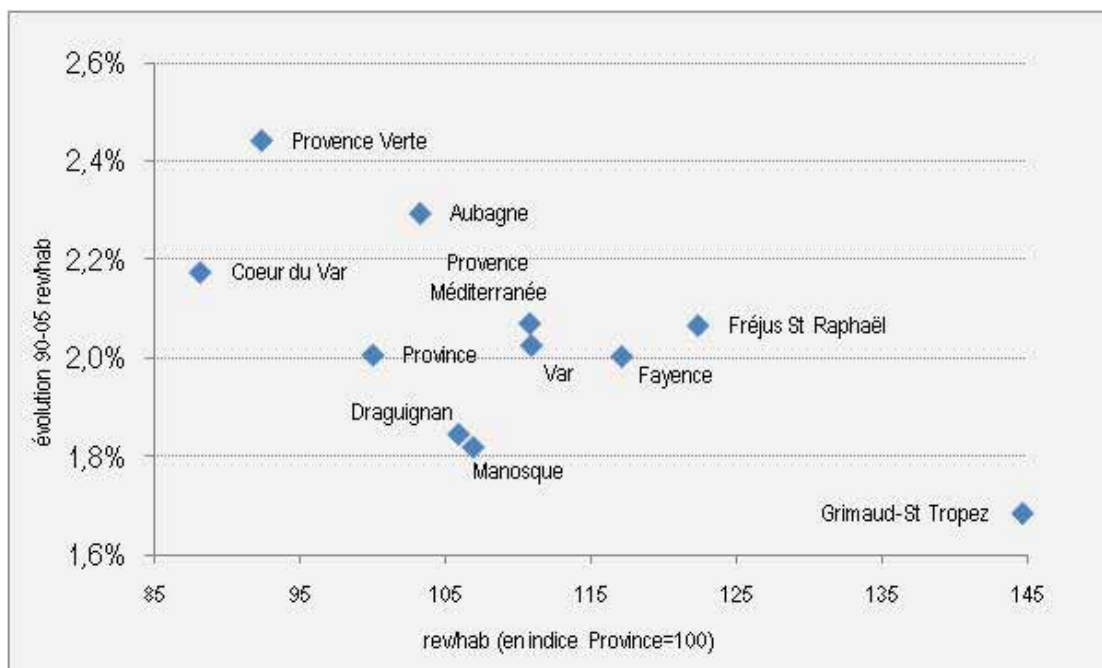
	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte	Provence
1990	103	88	106	117	122	145	107	111	92	111
1995	106	87	104	113	117	138	105	111	91	109
2000	105	88	103	109	122	146	104	109	97	110
2005	108	90	103	117	123	138	104	112	98	111

Source DGI

L'évolution, entre 1990 et 2005, comme le montre le graphe 19, est nettement marquée par la convergence des revenus moyens des neuf territoires : ce sont ceux qui étaient les plus modestes en début de période qui ont connu la plus forte progression, et vice versa pour les plus riches.

Le SCot de Provence Verte est l'un des principaux gagnants, passant en quinze ans, en indice de revenu par habitant, de 92 à 98. Coeur du Var est moins chanceux et ne gagne que deux points d'indice. Aubagne et Etoile bénéficie aussi d'une progression forte (103 à 108). Le SCoT Provence Méditerranée reste stable, comme la zone Fayence (au niveau élevé et stable de 117). Le territoire le plus riche, Grimaud-St Tropez, se rapproche de la moyenne (145 à 138), alors que les territoires à revenu moyen/supérieur de Draguignan et Manosque décrochent légèrement. Le SCoT de Fréjus-St Raphaël, déjà riche (indice 122 en 1990) se maintient (indice 123 en 2005).

Graph 19 : Evolution du revenu par habitant. 1990-2005 rapporté au revenu par habitant 1990 (en indice, 100= revenu/hab. moyen de Province)



C'est donc un puissant effet de cohésion interterritorial que permettent les formes et les dynamiques du développement, pour l'essentiel résidentiel, des territoires du Var. Pour autant, ces territoires associent à des revenus moyens des ménages plutôt élevés des niveaux de pauvreté plutôt supérieurs à ce que l'on observe en moyenne en Province. Comme le montre le tableau 20, dans sept des neuf territoires, la part des RMIstes dans la population, en 2004, est égale ou supérieure à la moyenne de Province (1,7%). On retrouve d'importantes concentrations de pauvreté dans trois types de territoire :

- La grande ville : le SCoT Provence Méditerranée –beaucoup plus large que la seule ville de Toulon– compte 2,8% de RMIstes dans sa population...
- Les territoires les plus riches : comme on le voit souvent en France, les pauvres sont souvent nombreux proches des zones riches, à fortes opportunités. Le SCoT de Grimaud-St Tropez, le territoire le plus riche du Var, compte 2,1% de sa population au RMI.
- Les territoires modestes, qui abritent des populations modestes et souvent vulnérables ont également souvent des taux élevés de pauvres : c'est le cas de celui de Coeur du Var, le plus pauvre des neuf, dans lequel 2,3% de la population est au RMI. On voit ici une des différenciations entre Provence Verte (assimilable en partie à un « périurbain » aixo-marseillais) et Coeur du Var (assimilable en partie à un périurbain toulonnais) qui, dans les analyses présentées plus haut, semblent suivre des parcours très similaires. Les données de revenus et de pauvreté montrent que Provence Verte « s'en sort » beaucoup mieux sur ces deux plans (1,6% de RMIstes, soit, avec la zone de Fayence, les taux les plus bas des neuf territoires).

Tableau 20 : Indicateurs de pauvreté (2000 et 2004)

	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte	Province
Taux de pauvres dans pop -65 ans 2000	11,6%	17,1%	16,5%	15,0%	16,1%	16,0%	15,2%	17,5%	15,2%	13,0%
Allocataires RMI 2004 en % de la pop.	1,7%	2,3%	2,3%	1,4%	2,3%	2,1%	1,9%	2,8%	1,9%	1,7%

Source CNAF

L'analyse des revenus fiscaux des collectivités locales de nos neuf territoires vient mettre un bémol aux puissants effets de cohésion décrits plus haut. Comme le montrent les données du tableau 19, le caractère résidentiel de l'économie de nos territoires produit un effet inverse, de « fracture » en matière de fiscalité locale et donc de moyens des collectivités.

De façon générale, en France, et jusqu'à ces dernières années, les territoires les plus productifs, souvent socialement modestes, bénéficiaient d'une compensation significative en termes de finances locales, via la taxe professionnelle. Cet impôt, contrairement à ce qui est souvent dit, était un puissant mécanisme de redistribution en faveur de ces territoires, généralement urbains et populaires. En revanche, l'économie résidentielle, peu productive, produit une richesse fiscale via les impôts-ménages qui, eux, sont proportionnels aux revenus des habitants : les communes riches sont fiscalement riches via ces impôts et les pauvres, non productives, fiscalement pauvres.

C'est ce que nous montre le tableau 21. De façon générale, à l'exception de Grimaud-St Tropez, l'indice de base de TP par habitant est faible ou très faible dans tous nos territoires. Ce n'est pas une surprise au regard de ce que l'on a vu de la faiblesse de leur base productive. Cependant, du côté des potentiels fiscaux⁶, on voit de très importantes inégalités, largement corrélées aux niveaux de revenus des habitants. Le système fiscal local renforce encore les inégalités de revenu par habitant entre nos territoires.

Tableau 21 : Indicateurs de la fiscalité locale (2006)

	Aubagne	Cœur du Var	Draguignan	Fayence	Fréjus-Saint-Raphaël	Grimaud-Saint-Tropez	Manosque	Provence Méditerranée	Provence Verte	Province
Base Brute Taxe Pro. 2006/hab, en €	979	688	673	705	1 079	1 519	1 283	790	538	1 415
Base Brute Taxe Pro. 2006/hab (indice 100=Province)	69	49	48	50	76	107	91	56	38	100
Potentiel fiscal 4 taxes- en € - 2006/hab	583	474	537	698	904	1 394	670	653	465	624
Pot. fisc. 4 taxes- en € - 2006/hab (100=Province)	94	76	86	112	145	224	107	105	75	100

Source DGI

Alors que le plus gros de la dynamique de peuplement et d'emploi, on l'a vu, se porte vers l'intérieur, ce sont les territoires littoraux qui disposent des potentiels fiscaux par habitant les plus élevés. Le champion, le SCoT de Grimaud-St Tropez, dont on a vu qu'il cumule les avantages de niveaux de revenu et de base de TP, est à l'indice de potentiel fiscal par habitant de 224 ! Les territoires les plus dynamiques, Provence Verte

⁶ Le potentiel fiscal est le montant qu'aurait produit des impôts locaux sur lesquels serait appliqué un taux moyen national.

et Coeur du Var, n'ont que les indices de 75 et 76 ! On est donc face à un écart de un à trois entre le plus riche (celui ayant le plus de retraités riches et de résidences secondaires) et les plus pauvres (ceux qui abritent de façon croissante les jeunes actifs du département).

Les autres territoires littoraux ont de bons indices de potentiel fiscal par habitant (SCoT Provence Méditerranée : 105, de Fréjus-St Raphaël : 145) alors que les territoires de l'intérieur, à l'exception une fois encore de Fayence (112) ont des indices inférieurs ou très inférieurs à 100.

Des atouts du développement pouvant virer au handicap...

On l'a vu, le développement rapide et harmonieux (en termes de réduction des écarts entre territoires) des territoires du Var tient à ses atouts résidentiels. Ce qui signifie que le premier avantage comparatif de ce territoire se situe du côté de la qualité des paysages et des modes de vie. Ces atouts sont cependant fragiles : d'une part, ils constituent des ressources non renouvelables que les territoires « vendent » . Il s'agit d'une rente et d'une rente épuisable.

L'activité productive, peu présente dans les territoires du Var, tournée vers l'offre de biens et services compétitifs, largement aujourd'hui issue de la matière grise, constitue une base de création de richesses illimitée, pas une rente. D'autre part, la vente de cette rente, qui continue partout et plus encore actuellement vers l'intérieur, génère des externalités puissantes qui mettent en cause la valeur globale de cette rente : la congestion automobile, notamment, liée à l'importante périurbanisation dans les territoires de l'intérieur est la principale menace avec le mitage progressif des paysages (au moins quatre territoires sont concernés, dépendant de façon croissante de Marseille, Toulon et Nice).

En matière d'aménagement, de plus, l'inégalité fiscale entre nos territoires peut hypothéquer les mesures d'accompagnement des territoires en expansion : ce sont ceux qui posent le plus de problèmes d'aménagement du territoire qui sont aujourd'hui les moins dotés de moyens financiers publics.

On observe, enfin, que les enjeux de développement du Var se déclinent selon au moins quatre logiques territoriales (« métropolitaines ») distinctes : l'une à l'Ouest, qui concerne surtout les deux territoires d'Aubagne-Etoile et Provence Verte (mais aussi celui de Manosque), dont l'avenir et les enjeux sont largement liés à ceux de l'aire aixo-marseillaise ; à l'Est, avec Fayence, qui apparaît comme faisant partie d'un système Cannes-Grasse-Antibes.

Deux grands territoires apparaissent plus « varo-varois » : le système toulonnais, avec les SCoT Provence Méditerranée, de Coeur de Var et une partie de Provence Verte. Au milieu du département, le système relativement autonome et intégré, lui aussi varois, est constitué des territoires de Draguignan, Grimaud-St Tropez, Fréjus-St Raphaël. Si demain les périmètres de l'action publique devaient évoluer vers une plus forte prise en compte des « systèmes métropolitains », on peut penser qu'il serait utile d'approfondir l'analyse de ces quatre systèmes qui semblent actuellement se former dans le territoire du Var.

*

* *

Président de l'AU[dat] : Robert BENEVENTI
Directeur de la publication : Daniel DROZ-VINCENT
Direction d'études : Marc ESPONDA
Responsable Projet Métropolitain : Cécile MEZGER

Rédaction : LAURENT DAVEZIES (Laboratoire l'OEIL)

Conception graphique : Cora LONGO

